

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, 4 décembre 2018 à 19h00

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion
Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin
Siège no 6 Monsieur Charles Bolduc

Est absent :

Siège no 2 Madame Karine Champagne (webconférence)
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

Ordre du jour de la rencontre

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt des procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 novembre, de la séance extraordinaire du 13 novembre et de la séance d'ajournement du 20 novembre 2018
4. **LÉGISLATION**
 - 4.1 Adoption du règlement 170-2018
 - 4.2 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement
5. **FINANCES**
 - 5.1 Compte pour approbation
 - 5.2 Autorisation de financement pour le Centre multifonctionnel
 - 5.3 Demande d'assistance financière dans le programme du Pacte rural pour les jeux d'eau
 - 5.4 Mise en réserve d'un montant de 50 000 \$ du surplus non affecté pour la construction du Centre multifonctionnel
 - 5.5 Liste des personnes en défaut de paiement pour taxe
6. **MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE – TRAVAUX**
 - 6.1 Achat de boyaux d'incendie

- 6.2 Participation financière de la Municipalité pour système de télécommunication
- 6.3 Certificat de réception définitive des ouvrages du développement de la rue Boulanger
- 6.4 Achat de peignes pour le déneigement
- 7. PERSONNEL
 - 7.1 Embauche d'un nouveau pompier
 - 7.2 Déplacement de pompiers pour le suivi de l'unité d'urgence
- 8. LOISIRS ET CULTURE
 - 8.1 Demande de gratuité pour plateau locatif
 - 8.2 Demande de commandite de l'École Sainte-Thérèse
- 9. RAPPORT
- 10. CORRESPONDANCE
- 11. AUTRES SUJETS
- 12. Période de questions
- 13. Ajournement de la séance

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2018-12-435 Il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

3- DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX

2018-12-436 Il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité que le conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 novembre, la séance extraordinaire du 13 novembre et de la séance d'ajournement du 20 novembre 2018.

4- LÉGISLATION

4.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT 170-2018

2018-12-437 **Considérant** qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 2 octobre 2018 ;

Considérant qu'un projet de règlement a dûment été déposé lors de la séance du conseil tenue le 2 octobre 2018 ;

Considérant que les membres du conseil ont tous eu une copie du règlement 170-2018 et ont pu émettre leur opinion à cet effet ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil adopte le règlement numéro 170-2018 traitant de la gestion contractuelle.

4.2 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT

Monsieur Charles Bolduc donne un avis de motion qu'un règlement portant le numéro 173-2018 sur l'imposition et le budget 2019 sera adopté dans une séance ultérieure.

Monsieur Alain Poulin dépose au conseil un projet de règlement à cet effet.

5- FINANCES

5.1 COMPTE POUR APPROBATION

2018-12-438

Il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer pour le mois de novembre 2018 au montant de 472 197,29 \$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 336 038,25 \$, les comptes à payer représentent 98 428,92 \$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 37 730,12 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je soussigné Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2018 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2018-12-438.

Serge Vallée, D. G. et Sec.-Trés.

5.2 AUTORISATION DE FINANCEMENT POUR LE CENTRE MULTIFONCTIONNEL

2018-12-439

Considérant que les travaux de construction sont pratiquement terminés pour le Centre multifonctionnel ;

Considérant que la Municipalité veut financer sur emprunt un montant de 180 000 \$ sur 3 ans pour terminer le paiement des coûts de construction ;

Considérant que les paiements de l'emprunt, pour les 3 prochaines années, seront déboursés à partir des donations provenant d'entreprises et organismes ayant confirmé leur soutien financier et conclu un protocole d'entente avec la Municipalité ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général à procéder au financement du Centre multifonctionnel pour un montant de 180 000 \$ sur 3 ans

Les remboursements des 3 prochaines années seront effectués à partir des donations prévues et confirmées pour ces trois années.

5.3 DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE DANS LE PROGRAMME DU PACTE RURAL POUR LES JEUX D'EAU

2018-12-440

Considérant que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a pris la décision d'aménager des jeux d'eau pour les familles ;

Considérant que la Municipalité peut faire une demande d'aide financier à la MRC dans le cadre de la politique de développement du territoire (2016-2020) ;

Considérant que la Municipalité et ses partenaires sont prêts à défrayer une part des coûts du projet ;

Considérant que la responsable des sports, loisirs et culture a préparé, en collaboration avec l'agente rurale de la MRC, une demande d'aide financière pour le projet ;

En conséquence, il est proposé par Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley et ses partenaires s'engagent à fournir un montant combiné de 60 000 \$ pour le projet d'aménagement de jeux d'eau.

Que la responsable des sports, loisirs et culture, madame Valérie Lapière, puisse signer pour et au nom de la Municipalité tout document inhérent à la demande d'aide financière.

5.4 MISE EN RÉSERVE D'UN MONTANT DE 50 000 \$ DU SURPLUS NON AFFECTÉ POUR LA CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL

2018-12-441

Considérant que la Municipalité n'a pas reçu encore toutes les sommes promises pour le projet de construction du Centre multifonctionnel et que le financement doit être ficelé avant la fin de l'année 2018 ;

Considérant qu'un montant de 50 000 \$ est intenté, mais que la Municipalité est dans l'obligation d'avancer ce montant dès maintenant afin d'équilibrer son budget ;

Considérant que la somme est disponible dans le surplus non affecté de la municipalité ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise une ponction de 50 000 \$ du surplus cumulé non affecté pour le projet du Centre multifonctionnel.

5.5 LISTE DES PERSONNES EN DÉFAUT DE PAIEMENT POUR TAXE

Le directeur général présente au conseil la liste des propriétaires en défaut de paiement pour taxe.

6-MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS – FOURNITURES – TRAVAUX

6.1 ACHAT DE BOYAUX D'INCENDIE

2018-12-442

Considérant que le directeur du service d'incendie de la Municipalité demande au conseil une autorisation pour l'achat de 8 boyaux d'incendie pour un montant de 1 896 \$ plus taxes ;

Considérant que cet achat est fait en fonction du renouvellement des équipements ;

Considérant que cet achat est prévu et budgétisé dans le budget du service d'incendie ;

En conséquence il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le service d'incendie à faire l'achat de 8 boyaux d'incendie pour un montant de 1 896 \$ plus taxes.

6.2 PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ POUR SYSTÈME DE TÉLÉCOMMUNICATION

2018-12-443

Considérant que le conseil de la municipalité a décidé d'investir dans la mise en place d'équipements de télécommunication afin d'augmenter et d'améliorer le signal du réseau cellulaire dans la zone de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

Considérant que ce projet est une nécessité majeure pour les citoyens et les entreprises oeuvrant sur le territoire de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

Considérant que le conseil municipal a entrepris des démarches avec l'entreprise Bell Canada pour développer le projet ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley est prête à défrayer une part des coûts liés au projet, ceux-ci étant estimés à 50 000 \$ pour un montant global d'environ 100 000 \$;

En conséquence il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley participe avec Bell Canada au projet de mise en place d'équipements de télécommunication afin d'améliorer le signal sur le territoire ;

Que le conseil autorise la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley d'investir un montant de 50 000 \$ pour la réalisation du projet ;

Que le maire et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents et formulaires inhérents à la réalisation du projet.

6.3 CERTIFICAT DE RÉCEPTION DÉFINITIVE DES OUVRAGES DU DÉVELOPPEMENT DE LA RUE BOULANGER

2018-12-444

Considérant que les travaux du projet de développement de la rue Boulanger sont terminés et que l'entrepreneur Giroux & Lessard a répondu conformément aux conditions du contrat ;

Considérant que la firme de surveillance des travaux, WSP, a fait les dernières vérifications en lien avec le projet et recommande à la Municipalité d'accepter la réception définitive des ouvrages ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la recommandation de la firme WSP pour la réception définitive des ouvrages du projet de développement de la rue boulanger ;

Que le directeur général soit autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité le certificat de réception définitive des ouvrages.

6.4 ACHAT DE PEIGNES POUR LE DÉNEIGEMENT

2018-12-445

Considérant que le service des travaux publics a besoin de matériel pour ses véhicules afin d'effectuer le travail de déneigement durant la saison hivernale ;

Considérant que le responsable des travaux publics demande au conseil l'autorisation d'acheter des peignes CA-Plat pour les camions déneigeuses ;

Considérant que le matériel est nécessaire pour le grattage des routes municipales ;

En conséquence il est proposé par monsieur Shane Marier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'achat de peignes CA-Plat pour les camions de déneigement.

7-PERSONNEL

7.1 EMBAUCHE D'UN NOUVEAU POMPIER

2018-12-446

Considérant que le directeur du service des incendies veut procéder à l'embauche d'un nouveau pompier ;

Considérant que le pompier a déjà œuvré à la Municipalité comme pompier il y a un an, mais n'était pas en mesure de poursuivre sa formation ;

Considérant que les circonstances actuelles permettraient au candidat de poursuivre sa formation ;

Considérant que le directeur du service des incendies recommande la réembauche du candidat ;

En conséquence il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur du service des incendies de réembaucher monsieur Pascal Fluet comme pompier volontaire.

7.2 DÉPLACEMENT DE POMPIERS POUR LE SUIVI DE L'UNITÉ D'URGENCE

2018-12-447

Considérant que la firme Industrie Lafleur qui a le mandat d'assembler une nouvelle unité d'urgence pour le service des incendies invite les pompiers pour une visite de celle-ci ;

Considérant que le directeur et un officier du service des incendies sont intéressés à aller effectuer une vérification du véhicule en cour de montage ;

Considérant le conseil considère pertinent que les pompiers soient en mesure d'effectuer un suivi du projet, car c'est eux qui utiliseront le véhicule ;

En conséquence il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur et un officier du service des incendies à se déplacer chez Industrie Lafleur pour la vérification du futur véhicule unité d'urgence.

Que les coûts soient assumés par la Municipalité tel que demandé par le directeur du SSI de Saint-Honoré-de-Shenley.

8-LOISIRS ET CULTURE

8.1 DEMANDE DE GRATUITÉ POUR PLATEAU LOCATIF

2018-12-448

Considérant la demande de gratuité de l'Association Bénévole Beauce-Sartigan afin de réaliser une activité ayant pour but de rejoindre et informer les aînés vulnérables de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley sur des sujets les rejoignant ;

Considérant que cette activité aura lieu mardi 12 février 2019 de 9h30 à 11h00 ;

Considérant que le conseil est en accord avec les activités et services que fournit l'Association Bénévole de Beauce-Sartigan à des résidents de Saint-Honoré-de-Shenley ;

En conséquence il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise l'Association Bénévole Beauce-Sartigan d'utiliser un plateau locatif sans frais pour la tenue de leur activité du 12 février 2019 de 9h30 à 11h00.

8.2 DEMANDE DE COMMANDITE DE L'ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

2018-12-449

Considérant la demande de commandite de l'École Sainte-Thérèse située à Saint-Honoré-de-Shenley dans le cadre de la fête de Noël ;

Considérant que l'aide demandé permet à l'école de servir un buffet communautaire aux enfants et leur permet, dans un même temps, de vivre la féerie du temps des fêtes ;

Considérant que l'activité permet aux élèves de socialiser entre eux et avec le personnel et de vivre une expérience qui contribue à leur attachement envers leur école et leur communauté ;

En conséquence il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accorde un montant de 200 \$ à l'École Sainte-Thérèse pour la tenue de leur fête de Noël ;

Que le conseil profite de l'occasion pour souhaiter un joyeux temps des fêtes aux élèves ainsi qu'au personnel de l'École Sainte-Thérèse.

9-RAPPORT

10-CORRESPONDANCE

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance du mois de novembre 2018

11. AUTRES SUJETS

12-PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question ne fut posée au conseil

13-FERMETURE/AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

2018-12-450

Il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit ajournée au 18 décembre 2018.

Il est 20h10.

Dany Quirion, MAIRE

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.